



MAIRIE DE CURIENNE

Arrondissement de Chambéry
Département de la Savoie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance de 27/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Curienne, régulièrement convoqué le vingt-trois mai par lettre adressée à chacun de ses membres, dans le lieu habituel de ses séances, salle communale, Curienne, sous la présidence de M. Stéphane BOCHET, Maire.

Quorum : 8

Présents : S. BOCHET, N. PERROUD, C. CHEVALIER, P. RASTELLO, B. NARETTO, M. COUDURIER, L. VIALE, F. PISANO.

Absents : M.-A. COPPA, A. LECOINTRE, Y. MARTINET, S. PONTIUS, J.-P. BARON, Y. JENNEPIN, L. THILL.

Délégations de Vote : M.-A. COPPA à L. VIALE.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et Monsieur Norbert PERROUD ayant été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération à 18h30.

DCM 2025 / 02-06

PÉRISCOLAIRE – Approbation du règlement intérieur

Floriane Pisano, 4e Adjointe en charge du périscolaire, rapporte à l'assemblée :

Compte tenu du changement de certaines informations techniques, il est nécessaire de procéder à la modification du règlement intérieur des services périscolaires.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le règlement intérieur du service précise notamment :

- Les modalités d'accès au service : horaires, inscription, annulation,
- Les modalités financières : remboursement, paiement,
- Les règles en matière de comportements : règles de vie, lien avec les familles,
- Les règles en matière de responsabilité : départs des élèves, accidents, PAI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le règlement intérieur tel qu'il figure dans l'annexe ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Curienne, le 27 mai 2025

Stéphane BOCHET,
Maire de Curienne.



Norbert PERROUD,
Secrétaire de séance

